RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Désignation des membres au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Corse
Mandature 2026-2031.

C'est le représentant légal de l'association qui soumet la candidature à l'ARS. L'association s'engage à avoir obtenu l'accord du candidat pour présenter sa candidature.

Nom de l' association :
Coordonnées : Adresse postale : Téléphone : Mail : Agrément : ☐ National ☐ Régional n° de L'agrément :
Quel est le champ d'action couvert par votre association ? ☐ Santé (collège 2 / a) ☐ Lutte contre la précarité (collège 5 /a) ☐ Environnement (collège 6/ f)
Votre association appartient-elle à un collectif régional ou à une fédération régionale ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, précisez
Votre association est-elle impliquée dans une démarche de santé sur le territoire ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, précisez
Est proposé en tant que membre TITULAIRE pour siéger : Civilité, prénom et nom : Activité : Coordonnées : (adresse postale, **mail et téléphone)** :
Est proposé en tant que membre SUPPLEANT pour siéger : Civilité, prénom et nom : Activité : Coordonnées : adresse postale, **mail et téléphone** :

Fait à : Signature et cachet :
Le :

Le présent document est à retourner dûment complété et signé au plus tard le 15 juin 2026 à l'adresse suivante : ars-corse-secrétariat-crsa@ars.sante.fr